



Compte-rendu du CTL du 23/03/2021

Ordre du jour

- 1) Concentration des créances patrimoniales au SIE de St Lô
- 2) Mise en oeuvre d'une caisse sans numéraire au SIP-SIE de Valognes
- 3) Budget : bilan 2020 et perspectives 2021
- 4) Mise en œuvre du dispositif de rupture conventionnelle
- 5) Questions diverses

Déclaration liminaire

Après avoir rappelé le contexte de la crise sanitaire et sociale, et le rôle essentiel de la fonction publique, Solidaires Finances Publiques a dénoncé les réformes engagées à marche forcée par la DGFIP (NRP, délocalisations, fusions de services, déclinaison des lignes directrices de gestion...).

Les annonces deviennent réalités et nos collègues les vivent d'autant plus mal qu'elles se concrétisent dans un cadre d'organisation du travail inédit qui mixte télétravail et présentiel, et où les collectifs de travail sont mis à mal.

Alors que notre administration s'acharne à ne pas pourvoir tous les emplois vacants, elle recrute des contractuels pour effectuer des missions de service public.

Non content de s'attaquer aux piliers du modèle social, ce Gouvernement a également décidé de s'en prendre à la Fonction Publique.

La loi de transformation de la Fonction Publique remet en cause son statut, en promouvant la contractualisation comme moyen de recrutement. La DDFiP de la Manche supprime 11 emplois statutaires en 2021, alors qu'elle a recruté 3 contractuels en 2020 et déjà 1 contractuel en 2021 sur des missions de services publics.

Le Défenseur des droits, dans un rapport intitulé « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics », dénonce les risques et dérives de la transformation numérique. Selon ce rapport, la dématérialisation comporte un risque de recul de l'accès aux droits et d'exclusion pour de très nombreux usagers. Selon les chiffres 2018 du Baromètre numérique du CREDOC, 89 % de la population est un internaute. Toutefois, 36 % des personnes interrogées éprouvent une inquiétude à l'idée d'accomplir la plupart de leurs démarches administratives en ligne en mettant en exergue leur sentiment d'incompétence informatique (notamment vis-à-vis des sites administratifs). Les personnes les plus concernées sont celles qui ne maîtrisent pas l'usage d'internet, ne comprennent pas le langage administratif, ou ne parlent pas très bien le français, ou encore celles qui ne disposent pas d'une connexion internet de qualité, ne sont pas équipées d'ordinateur et de scanner, etc.

Solidaires Finances Publiques a réaffirmé la nécessité de la présence de la DGFIP sur l'ensemble du territoire au travers de services publics de proximité de plein exercice.



Section de la Manche

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Concentration des créances patrimoniales au SIE de St Lô

Pour mettre fin au partage de compétence entre Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement et Service des Impôts des entreprises, le recouvrement des créances patrimoniales incombe dorénavant entièrement au SIE de Saint Lô.

Cette concentration doit permettre d'intégrer la totalité de ces créances dans RSP MEDOC.

le Pôle de Recouvrement Spécialisé pourra également intervenir en matière de recouvrement forcé pour certaines créances.

La technicité de la matière et la qualité des échanges en visio ou audio ne nous ont pas permis d'appréhender toutes les subtilités de ces transferts de compétence.



Caisse sans numéraire à Valognes

Compte-tenu de la baisse des effectifs sur le site de Valognes (SIP-SIE rue Saint Malo) et de la baisse des encaissements en numéraire sur les 2 sites de Valognes, l'ensemble des encaissements en numéraire est regroupé sur la trésorerie de Valognes (rue des Ecoles) et déporté sur les 5 buralistes partenaires à proximité.

Notre nouveau directeur, M BRABANT, nous a

affirmé que cette opération était sans lien avec le NRP et son calendrier.

Budget : bilan 2020 et perspectives 2021

Le budget 2020 a été abondé d'environ 36 000 € pour compenser la baisse continue des budgets de 2014 à 2019 (- 336 000 € soit - 15,34 %)

2020 a été particulièrement marqué par la crise sanitaire qui a impacté fortement certains postes budgétaires, comme les frais de déplacement ou l'équipement informatique, pris en charge en 2020 par le budget de la centrale.

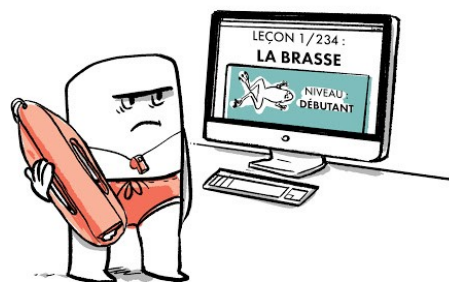
D'autres postes, comme les fournitures, qui comprennent certains achats liés à la crise sanitaire, ont au contraire augmenté.

Globalement, la DDFIP 50 a moins dépensé en 2020 et restitué environ 336 000 €.

Le montant de la dotation globale de fonctionnement 2021 diminue de 1,18 % par rapport à 2020.

Certains crédits seront disponibles pour financer des opérations comme la mise en accessibilité Personnes à Mobilité Réduite sur les CFP de Carentan et Cherbourg TPM.

Les organisations syndicales ont exprimé le souhait des agents de retrouver des formations en présentiel et leur crainte que la DG ne voit une source d'économie pérenne dans la formation à distance.





Section de la Manche

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Rupture conventionnelle : bilan 2020

Une vingtaine d'agents s'est rapproché des RH en 2020 pour solliciter des renseignements sur la rupture conventionnelle.

8 agents ont demandé à bénéficier de ce dispositif (5 hommes et 3 femmes, 31 ans pour le plus jeune et 63 ans pour le plus âgé).

Ces 8 demandes ont été faites à l'initiative des agents exclusivement, la direction n'en ayant accepté que 2.

Il s'agit en effet d'un contrat de rupture, à l'initiative de l'agent ou de l'administration, qui doit être accepté par les 2 parties.

La direction a justifié 3 refus par effet d'aubaine de la demande en raison de la proximité de l'âge de départ à la retraite de ces 3 agents.

(pour mémoire, il est possible de demander la rupture conventionnelle seulement si on peut justifier de ne pas bénéficier d'un taux plein à 62 ans).

3 agents ont refusé cette rupture conventionnelle en raison du montant trop faible de l'indemnité. En effet, conformément aux consignes de Bercy, le montant proposé par l'administration correspond au montant minimum de l'indemnité. Une majoration de l'indemnité au-delà du plancher est soumise à la validation de la DG.



1 agent a quitté ses fonctions en 2020 avec le montant plancher qui n'équivaut même pas à une année de traitement. Le second a su négocier, une indemnité intermédiaire (18 mois avec un plafond à 24 mois)/

QUESTIONS DIVERSES

Octroi de la PRS sous condition de 3 jours en présentiel.



waa002000020 www.fotosearch.com

Selon l'administration de service, le bénéfice de la Prime de Restructuration est subordonnée au suivi de la mission avec 3 jours en présentiel sur le nouveau service.

Les organisations ont demandé sur quelle base légale s'appuyait la direction pour imposer ce principe, par ailleurs non appliqué au transfert du SIE de Carentan au SIE de St Lô, puis appliqué l'année suivante pour les autres restructurations.

La notion de 3 jours en présentiel lié à l'octroi de la PRS résulte d'une doctrine d'attribution du bureau RH1A à la centrale et par conséquent, notre direction l'applique de façon stricte.

Les organisations syndicales ne partagent pas ce point de vue et M Brabant nous renvoie vers nos organisations syndicales au niveau national, ce que nous ne manquerons pas de faire .

M Brabant a précisé ne pas avoir "d'objectif économique" en matière de PRS et souhaite prendre le temps d'expertiser le sujet pour nous apporter des réponses dans un prochain groupe de travail départemental.



Section de la Manche



Articulation temps partiel, travail à distance, télétravail en cas de restructuration

Nous avons à ce sujet soulevé la contradiction entre l'appel au télétravail massif et les 3 jours de présentiel obligatoire.

M Brabant distingue l'urgence sanitaire avec la recommandation de télétravail et le sujet du présentiel obligatoire qui est un sujet NRP à moyen terme, sujet qui ne devrait pas être impacté par la crise sanitaire.

Hors contexte de crise sanitaire, le télétravail est dissociable du travail à distance et du NRP.

Le groupe de travail national préconise 3 jours de télétravail maximum hors période COVID.

Concernant le travail à distance, la position de M Brabant est claire :

- il faut être à 2 ans ou moins de la retraite pour pouvoir bénéficier de jours de travail à distance.
 - il s'agit d'une convention annuelle renouvelable
 - sinon, l'agent doit suivre sa mission ou demander sa mutation sur un autre service de la résidence sur laquelle il souhaite rester.
- Néanmoins M Brabant se dit prêt à examiner les cas particuliers.

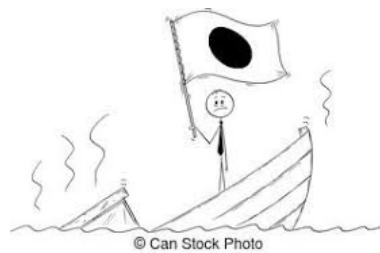
M Brabant va nous communiquer le guide du travail à distance, plusieurs fois demandé dans des CTL précédents, qui existe depuis 2019.

M Brabant va proposer un groupe de travail avec les chefs de service et les organisations syndicales fin avril, sur l'articulation des différents temps de travail, dans l'idée de produire un document cadre.

Bien que ce délai nous paraisse un peu court au regard de la prochaine fusion des Services de Publicité Foncière le 10 juin 2021, il est vrai que les agents attendent des réponses claires depuis longtemps.

La fusion des SPF doit également faire l'objet d'un groupe de travail, notamment sur l'immobilier.

Fonctionnement des Services de Gestion Comptable



Les organisations syndicales dénoncent les conditions de travail dégradées, les sous-effectifs, la charge de travail malgré le renfort des EDR, notamment sur la période de mise en place des services avec le transfert de plusieurs comptabilités à gérer avant la fusion en une comptabilité unique.

M Brabant reconnaît que les SGC sont des services de taille importante permettant d'industrialiser les tâches et que les agents vont devoir adopter un mode de travail différent, plus morcelé. Il reste optimiste sur l'amélioration de la situation et sera vigilant sur la gestion de l'EDR, avec de véritables plans d'action sur des pics calendaires plutôt que du saupoudrage sur les services.

Interrogé sur les Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) mis en place concomitamment aux SGC, M Brabant souhaite que ceux-ci constituent le point d'entrée des collectivités vers les comptables des services gestionnaires. A cet effet, il souhaite des réunions hebdomadaires entre les 2 responsables.

M Brabant attend plus de conseil en matière de fiscalité que de conseil en matière de comptabilité publique de la part des CDL.

Les organisations syndicales ont souligné le travail quotidien des agents des trésoreries auprès des secrétaires de mairie et M Brabant a affirmé faire des petites collectivités sa priorité.



Section de la Manche

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Point sur l'encadrement des SIP- SIE de Mortain et SIP de St Lô

Sur Mortain, pour pallier au départ à la retraite du responsable alors que le rattachement de Mortain à Avranches est prévu au 1er janvier 2022, M Brabant souhaite affecter un cadre A+ sur la période transitoire.

Concernant le SIP de St Lô, "renforcé" par l'absorption du SIP de Carentan, puis du SIP de Coutances, et consécutivement à la rupture conventionnelle d'un cadre A (sur les 2 affectés) et en l'absence temporaire du Chef de Service, la direction prévoit de prélever momentanément un cadre A sur un autre service pour des missions d'animation et de pilotage. Un huissier serait également chargé de renforcer le secteur recouvrement du SIP de St Lô.

Organisation de la campagne IR

M Brabant pense réunir les chefs de service fin mars.

Un CTL dédié aura lieu ensuite.

La campagne IR doit être organisée autour du e-contact, [impots.gouv](https://impots.gouv.fr), accueil téléphonique, physique et sur rendez-vous, mais tout en évitant les files d'attentes dans les SIP.

Un numéro national sera imprimé sur les déclarations de revenus mais un délestage des centres d'appel est prévu en local.

M Brabant compte beaucoup sur les nouveaux espaces France Service pour délester les centres des finances publiques., avec prise de rendez-vous pour les questions complexes.

Pour éviter les files d'attentes en période COVID, il est préconisé que les agents "voltigeurs" circulent dans ces files d'attentes pour proposer des RDV avec une tablette ou plus simplement un papier et un crayon.

Dans tous les cas, des informations plus

précises vont être délivrées dans les jours qui viennent.

Nous vous invitons à nous faire remonter toutes vos interrogations.



Les travaux prévus sur Cherbourg Abbaye et Avranches

Sur Cherbourg Abbaye, il n'est prévu que des travaux d'urgence sur des parties à traiter pour éviter la dispersion d'amiante. Ce choix a été retenu, le projet de création d'un bâtiment multi-administrations n'étant finalement pas abandonné, quoique toujours au point mort.

Sur Avranches, il s'agit d'un projet ambitieux avec désamiantage, piloté par la centrale.

A ce jour, à part le déblocage d'une enveloppe budgétaire pour une 1ère tranche de travaux, la direction n'a aucun détail, ni sur la partie du centre objet des travaux, ni sur le calendrier de ces travaux.



Section de la Manche



Inquiets de savoir comment seront organisées les opérations NRP au 1er janvier dans un bâtiment occupé et en cours de désamiantage, M Brabant a précisé que les décisions seraient prises en temps voulu, quitte à ce que certains collègues devant rejoindre le centre d'Avranches restent en place un peu plus longtemps dans leur ancien site.

Organisation du traitement du Fond De Solidarité dans le département.

Une partie du traitement du FDS est automatisée grâce à des filtres (ex code APE).

En cas de rejet du traitement automatisé, un contrôle a priori était effectué jusqu'à très récemment par le Pôle Gestion Fiscale de la direction.

Enfin, des services de contrôle ont effectué des contrôles a posteriori lorsque le FDS a déjà été versé peut-être à tort.

Environ 700 dossiers sont en souffrance dont les plus anciens datent du mois de novembre, car leur traitement informatisé est rejeté.

Pour résorber ce stock, la direction a recruté un emploi contractuel et prélevé momentanément des emplois (2 au SIE de St Lô, 1 au SIE de Cherbourg, 1 au SIE de Granville et 1 au PCE de St Lô)

L'objectif est d'apurer ce stock en 3 semaines.

Dans le département de la Manche, le FDS représente 92 millions d'euros et plus de 1 500 entreprises.



Accueil dans les services des cadres B et A stagiaires

Ces stages seront probatoires pour clôturer une scolarité totalement en distanciel et déjà bien compliquée par la crise sanitaire.

Bien que le déroulement du stage prévoit un tutorat, le tuteur ne sera peut-être pas présent à 100 % dans le contexte actuel.

M Garcia va demander une détection précoce des difficultés rencontrées éventuellement par les stagiaires, en amont les rapports de stages intermédiaires prévus pour ces stagiaires. Il va également étudier la possibilité d'avoir plusieurs tuteurs.



Situation COVID

M Brabant reconnaît des impacts sur le plan humain et sur le pilotage des équipes.

Dans la ligne des préconisations de la direction, générale, il a donc incité une nouvelle fois les agents à télétravailler, le 100 % télétravail est vivement encouragé.

25 nouveaux agents ont fait la demande d'un poste de travail, mais il faudra également 3 à 4 semaines pour traiter les demandes en cours et les nouvelles demandes.